

**COMPTE RENDU**  
**Séance du Conseil Municipal de Gourgé**

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 05 juin 2019 à 20h30 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune.

Etaient présents : FEUFEU David, TALBOT Anne-Laure, AUBIN Joël, GIRARD Jean-Luc, RIBETTE Aurélien, BOINOT Eliane, LAMARCHE Catherine, GAULT Isabelle, CHALEROUX Ludovic, AUBRUN Xavier, BOUDIER Mickaël, et REAU Jean-Christophe

Etaient absents excusés : GILL Lee et GAILLARD Denis

Secrétaire de séance : BOINOT Eliane

\* \* \* \* \*

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

\* \* \* \* \*

**1 – Modification du projet initial de la Salle des Fêtes**

Monsieur RIBETTE Aurélien fait part au Conseil Municipal du nouvel avenant du cabinet d'étude qui s'occupe de la rénovation de la Salle des Fêtes.

En effet, depuis les remarques et les observations de l'Architecte des Bâtiments de France sur l'implantation de l'extension, un nouveau plan a été élaboré modifiant cet aménagement.

Le montant estimatif des travaux s'élève désormais à 642 800 € H.T., d'où un nouveau montant d'honoraires de 80 993 € (12.60 % des travaux), au lieu de 50 400 € prévu initialement.

De plus le Cabinet d'études ATELIER METISSE indique également que le contrôle final obligatoire à la fin des travaux pour la sécurité, sera à la charge de la Commune car il n'a pas été prévu dans ses honoraires. La Commune devra donc choisir l'entreprise qui va contrôler ces travaux.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce nouveau montant de 80 993 € H.T. et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cet avenant.

**2– Projet Eolien : Cour d'appel**

Monsieur GIRARD Jean-Luc signale au Conseil que La Société Ferme Eolienne de Gourgé a interjeté appel contre le jugement par lequel le Tribunal Administratif de Poitiers a rejeté sa requête, contre l'arrêté du Préfet portant refus d'autorisation d'exploiter son projet de site industriel éolien.

Il importe que la Commune intervienne dans cette instance pour y soulever des moyens permis par la jurisprudence la plus récente.

Un nouveau dossier sera déposé auprès de notre assurance communale afin de couvrir les honoraires de Maître GENDREAU Carl qui nous défend sur cette affaire depuis le début.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette intervention.

Après débat le Conseil Municipal décide par 11 voix pour et une voix contre, d'autoriser Monsieur le Maire à ester en justice devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux, dans l'instance dans laquelle la Société Ferme éolienne de Gourgé a interjeté appel contre le jugement par lequel le tribunal administratif de Poitiers a rejeté sa requête contre l'arrêté du préfet portant refus d'autorisation d'exploiter son projet de site industriel éolien.

### **3 - SCEA PORMAT : Plan d'épandage**

Monsieur BOUDIER Mickaël étant principalement concerné par cette affaire quitte la salle du Conseil

Pour rappel la Société SCEA PORMAT exploite un élevage porcin sur le territoire de notre Commune.

Monsieur le Maire signale au Conseil que les Communes d'Amailloux, Lageon, Gourgé et Louin ont reçu pour avis le dossier de modification du Plan d'Épandage de la SCEA PORMAT ;

Cette demande de révision du Plan d'Épandage est proposée par cette société pour répondre à la servitude de l'arrêté préfectoral du 31 mai 2016 déclarant d'utilité publique les périmètres de protection révisés du captage du Cébron qui interdit l'épandage de lisier (article 5-2-2) dans le périmètre rapproché 2 (zone de 700 ha bordant la retenue du Cébron et les cours d'eau l'alimentant).

La SCEA PORMAT retire en conséquence les surfaces épandables de la zone « périmètre rapproché 2 » et les déplace vers des hectares situés en périmètre rapproché 3.

Cette révision est mise en œuvre dans un objectif de protection de la qualité de la ressource en eau.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter cette modification de plan d'épandage de la SCEA PORMAT.

### **4 – Infos pacte fiscal et financier Communauté de Communes Parthenay Gâtine**

Monsieur BOUDIER Mickaël réintègre la salle du Conseil

Monsieur GIRARD Jean-Luc explique au Conseil Municipal que la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine a lancé en 2018 le projet d'un pacte fiscal et financier qui est un outil de gestion territorial commun.

Sa mise en place est fondée sur la concertation, la volonté des élus locaux de mettre en œuvre un projet de territoire dans un contexte de raréfaction de ressources publiques. Il permet la connaissance de son territoire sur les points financiers et fiscaux et sur les projets d'investissement et de territoire. Octobre 2018, un cahier des charges et le lancement d'un marché public a permis de choisir le cabinet d'études EXFILO pour la procédure d'élaboration de ce Pacte.

Une charte est prévue pour l'ensemble des règles et principes de fonctionnement, et un calendrier a été mis en place afin de définir ces grands principes.

La première étape est la définition d'une stratégie de gestion à partir d'un diagnostic fiscal et financier et une analyse financière prospective.

La deuxième étape est la concertation des élus avec une adhésion de tous les acteurs du territoire et la multiplication de réunions de concertations avec des groupes de travail thématiques.

La prochaine étape est la formalisation de ce pacte.

Monsieur le Maire et Monsieur GIRARD Jean-Luc se sont positionnés volontairement pour faire partie de groupes de travail afin d'informer le Conseil Municipal des débats et des orientations prises lors de ces réunions. La prochaine réunion a lieu le jeudi 13 juin prochain avec le groupe de travail « Ressources fiscales ».

### **5 – Infos PLUI**

Monsieur le Maire rappelle que le projet du PLU Intercommunal est en cours et en concertation jusqu'en 2022 avec la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine.

Les dossiers de cette étude font l'objet d'une mise à disposition du public en mairie ainsi qu'un registre de concertation destiné à intégrer les remarques, observations et demandes concernant :

- l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et intégrant les éléments liés au Programme Local de l'Habitat (PLH).
- l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

La prochaine réunion de concertation entre les Communes concernées par secteur avec Gourgé aura lieu le mardi 18 juin à 14 h et sera consacrée sur l'analyse urbaine et foncière.

## **6 - Infos pylône ORANGE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un dossier d'information d'implantation d'une antenne relais Orange sur le territoire de la Commune.

Ce dossier pédagogique est mis à disposition à toute personne désireuse de précisions sur ce projet pendant un mois avant le dépôt de leur demande d'autorisation d'urbanisme.

Ce projet est prévu pour être implanté sur une parcelle située à la Pointe de Gourgé cadastrée AP 11 qui n'appartient pas à la Commune. Cette antenne sera d'une hauteur de 30 mètres.

M CHALEROUX Ludovic signale qu'à Parthenay, l'installation d'une antenne relais a été placée sur le clocher de l'église Saint Laurent, en même temps que sa rénovation ; Pourquoi ne pas l'installer sur le clocher de l'église de Gourgé ?

A SUIVRE

## **7 - Questions diverses**

### 7.1 Feu d'artifice 13 juillet 2019

Monsieur le Maire porte à la connaissance de son conseil des devis de la SAS MILLEFEUX (85) et de la Sté FILLON (79) qui s'élèvent l'un et l'autre à 2 300 € TTC

Après délibération, le conseil municipal décide par 11 voix pour et une voix contre de porter son choix sur la Sté FILLON, et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires.

### 7.2 Transports scolaires RPI Aubigny 2019/2020

Le Conseil Municipal d'Aubigny a voté l'instauration d'une participation des familles aux frais de transport scolaire du RPI. En effet le règlement des transports scolaires communiqué par la Région base désormais le montant du coût du transport sur le quotient familial des ménages, donc à partir de la prochaine rentrée scolaire 2019/2020, la Commune d'Aubigny s'est donc positionnée pour une participation égale entre commune et famille, voir tableau récapitulatif indiquant le reste à charge.

Dates à retenir :

**08 juin** : exposition M CHARRON église à 11 H

**15 juin** : Feu de la Saint Jean

Fin de la séance à 22 h 15

### **Rappel des délibérations du 05 juin 2019**

- 1 – Modification du projet initial de la Salle des Fêtes**
- 2– Projet Eolien : Cour d'appel**
- 3 - SCEA PORMAT : Plan d'épandage**
- 4 – Infos pacte fiscal et financier Communauté de Communes Parthenay Gâtine**
- 5 – Infos PLUI**
- 6 - Infos pylône ORANGE**
- 7- Questions diverses**

## CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	TALBOT Anne-Laure	AUBIN Joël	RIBETTE Aurélien	GIRARD Jean-Luc
AUBRUN Xavier	BOINOT Eliane	BOUDIER Mickaël	CHALEROUX Ludovic	GAILLARD Denis Absent
GAULT Isabelle	GILL Lee Absent	LAMARCHE Catherine	REAU Jean-Christophe	